

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

« **Le pouvoir d'achat n'a jamais autant progressé depuis six ans** » nous déclare en boucle Thierry Breton notre ministre de l'économie.

Ces déclarations relèvent plus de la "méthode Coué" qui consiste d'avantage de la guérison par autosuggestion que d'une véritable thérapie. Il crève donc les yeux que les instruments de mesure officiels de l'inflation sont pipés.

Si l'on additionne les poids du logement (28% de hausse entre 2000 et 2004), du fioul (71% en deux ans), de l'essence (qui ne figure pas dans les formules de calcul), du gaz, de l'électricité, sans oublier la nourriture qui n'en finit pas d'arrondir ses prix à l'euro supérieur sans profiter aux producteurs, il est urgent de poser clairement la revendication de notre pouvoir d'achat en attendant celle de la répartition des richesses.

Alors qu'en vingt ans les dividendes des actionnaires ont été multipliés par neuf, le Smic ne l'a été que par deux. La réponse des pouvoirs publics à la question, tout aussi importante, de l'emploi a été d'aider encore et encore les employeurs par des primes et autres baisses des charges pour les bas salaires. Cela entraîne donc que le nombre des smicards n'a pas cessé d'augmenter (de 8,2 % en 1993 à 16,8 %), transformant de plus en plus le Smic, très subventionné par l'État (à 26 % !), en minimum social de pauvreté, qui tire vers le bas, et non en vrai salaire de départ.

La revendication d'une prime ou d'un chèque transport qui est actuellement à l'étude est certes intéressante puisqu'elle apparaîtra comme une réponse à la question des frais de transport des salariés qu'on veut toujours plus disponibles, mobiles, efficaces, mais réponse partielle puisque ce serait encore une prime échappant aux charges et donc au calcul de la retraite, du chômage, des indemnités maladie

La véritable solution réside dans une augmentation uniforme des salaires, de tous les salaires qui par l'effet de son uniformité aura pour conséquence de tasser (un peu) les écarts entre bas et hauts salaires. Une augmentation du seul Smic ou salaire mini aurait pour conséquence d'augmenter encore le nombre de celles et ceux qui le perçoivent. L'augmentation uniforme tire, au contraire, les salaires par le haut.

Nous allons entrer dans une année de promesses de tous les candidats aux présidentielles de 2007 mais nous savons depuis longtemps qu'il ne faut compter que sur nos capacités à obtenir des avancées par notre mobilisation. La courbe de progression de la valeur du point qui devrait assurer la garantie du pouvoir d'achat est insuffisante et enregistre chaque année un peu plus de retard, l'attribution des PQI qui devrait assurer la progression du pouvoir d'achat est trop aléatoire et sujette à l'arbitraire de relations et appréciations subjectives hiérarchiques, la seule solution qui nous semble juste, égalitaire et possible au vu des résultats de l'entreprise est une augmentation égale pour tous que nous nous garderons de chiffrer à votre place mais que nous soumettons au débat ■



Le trou de la sécu est tombé dans la poche des assureurs privés !

Cet été, malgré la canicule de juillet et la météo d'août assez pourrie, nous avons pu suivre la grève des médecins libéraux (non salariés devrions nous dire).

Ces médecins spécialistes travaillant en cliniques privées étaient en grève et réclamaient une augmentation de 25% de leurs honoraires pour faire face à l'augmentation de leurs responsabilités civiles professionnelles (15 000 euros annuels pour les chirurgiens et 30 000 pour les gynécologues obstétriciens)). Il ne s'agit pas d'une erreur de frappe, vous avez bien lu " vingt cinq pour cent " l'augmentation alors que nous pouvons penser qu'ils ne sont pas les plus mal lotis puisqu'ils gagnent par an entre 78 000 et 330 000 euros auxquels s'ajoutent les bénéfices des cliniques dont beaucoup sont actionnaires. Ils se mettent donc en grève en pleine canicule alors que dans les établissements publics c'est la surchauffe due à la fermeture de lits et au manque de personnel.

Mais, nous sommes trop attachés à la liberté syndicale et au droit de grève pour leur en contester le droit.

Résultat : la sécu prendra en charge les deux tiers du montant des primes d'assurance privées des praticiens libéraux. Coût estimé pour la CNAM : 20 millions d'euros par an.

Pas suffisant pour nos millionnaires en blouse blanche puisqu'ils décident, à partir du 1er septembre, d'appliquer unilatéralement des dépassements d'honoraires afin " d'atteindre la revalorisation de 25% de leurs actes ". là aussi, qui paiera ?

La sécu c'est plus qu'improbable !

Les mutuelles et elles se retourneront vers leurs adhérents.

Les malades directement ou indirectement, c'est certain !

Où qu'il est le trou de la sécu ?

C'est à dire que nous pouvons craindre un transfert des charges de la sécu vers les complémentaires (pour ceux qui en ont et vers le malade dans la négative) qui elles répercuteront immédiatement ce surcoût sur les assurés. Nous pouvons donc dire aujourd'hui que Xavier Bertrand (ministre de la santé) et Frédéric Van Rookeghem (directeur général de la CNAM) viennent de refiler une partie de nos cotisations sociales directement aux assurances privées. Le fait que ces deux personnes sont des anciens d'AXA n'a rien à voir.

D'ailleurs, nous n'en parlons même pas. Reste que nous devons rester mobilisés sur les questions de sécurité sociale car, une chose est sûre, quoi qu'il advienne, le coup est si bien arrangé que les gagnants et les perdants seront toujours les mêmes : les gagnants seront les assureurs et les perdants, les assurés.

Nous avons raison de nous mobiliser pour sauver la sécurité sociale et nous ne devons pas hésiter à poursuivre la lutte car rien n'est jamais acquis définitivement.

Champions du monde !

En lisant "*Grand Angle*" du 31 août, nous apprenons que " Guy Lapébie, ancien champion olympique en 1936 (médaillé d'argent à Berlin) ... ".

Ainsi donc, être deuxième permet de se déclarer champion ?

Donc :

- Le Stade Toulousain a été champion de France de rugby en 2006 (malgré sa déroutante victoire par Biarritz).
- Les Girondins de Bordeaux sont eux champions de France de football (loin derrière Lyon).

Mais surtout :

- L'équipe de France est championne du monde de foot (à Berlin elle aussi).

C'est au mois d'août talàà talàà

C'était le dernier jour d'août, date ultime pour le comité d'entreprise du mois. Les Pyrénées se laissent admirer à Aire sur Adour et l'ordre du jour sentait encore les vacances. Celles-ci prennent fin mais la rentrée scolaire peut se faire dans de bonnes conditions étant donné que les résultats de la Caisse Régionale au 1er semestre sont excellents. L'activité progresse encore et point besoin de dégager des plus values pour engranger du résultat. Les performances de l'entreprise ont d'ailleurs inspiré un élu qui a publiquement regretté d'avoir lâché si vite en négociation salariale ! Vous l'avez compris, il n'est pas à SUD car depuis la fusion nous ne cessons pas de répéter que la Caisse d'Aquitaine peut mieux faire au niveau salarial, à la fois dans la reconnaissance mais aussi dans une répartition plus équitable de l'intéressement. Serions nous aujourd'hui suivi ? Epaulés lors des prochaines négos ? A voir !

Les dépassements d'horaires au 2ème trimestre 2006 sont modestes. Sont-ils tous expressément déclarés par les salariés ? C'est une question délicate. Des petits arrangements entre amis ont été dénoncés par FO, la direction a répondu qu'elle rappellerait les règles en la matière.

Enfin, une bonne nouvelle, afin d'inciter plus de salariés à souscrire aux contrats d'assurance du Crédit agricole, la direction a annoncé une réduction générale de 30% pour les employés et 20% aux retraités !

Aucune commission ne s'était réunie...ha ! Les vacances !

En fin de séance, SUD a demandé où en étaient les travaux sur le troisième PQE et si la direction comptait encore modifier les règles de progression vers des niveaux hiérarchiques supérieurs ?

Elle nous a répondu qu'elle allait cogiter ferme !

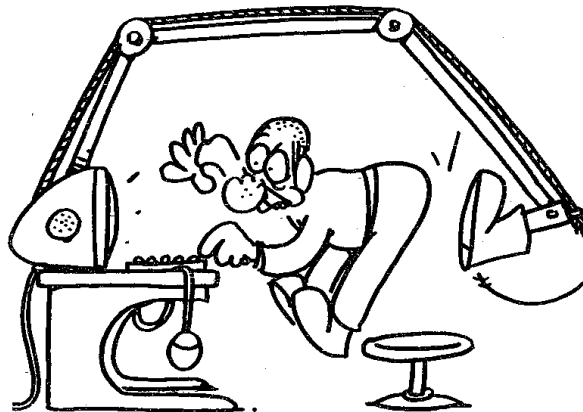
Bon ! Ben ! Maintenant fini les vacances, fini la glandouille, c'est reparti avec une bascule en ligne de mire ■

BB or MIB ?

J'ai longtemps erré dans la caisse régionale, tapotant les cloisons de ci de là, inspectant les endroits cachés, étudiant avec minutie les locaux techniques, mais je n'ai toujours pas trouvé. Pourtant j'en suis sûr maintenant, elle est ici sur notre site de Bordeaux, la porte dérobée qui permet l'accès à la douane intergalactique, au MIB. Car, ils ont beau tout faire à la direction, ils ont beau paraître en photo sans cravate et inciter les troupes à être plus " funs ", plus " in ", plus décontractés, plus jeunes quoi ! Le prestige de l'uniforme reste le plus fort et ils déambulent tous avec leurs costards des Men In Black. Parfois même, ils arborent leurs lunettes de soleil qui sans aucun doute leur a permis d'échapper au " flashouiller " et son rayon rouge rendant amnésique. Faut les comprendre aussi, le règlement est strict, et ne pas s'y conformer, c'est risquer de ne pas grimper dans la hiérarchie. Quelque peu jaloux de leur statut, j'ai pu sur certains individus apercevoir leur grade au revers de leur veston, beaucoup sont encore en XL, mais je suis sûr que tous rêvent d'être Monsieur K ou agent J. En attendant, j'enrage de ne pouvoir trouver leur cache secrète, j'en arrive à douter, ne seraient-ils que des " big brothers " ?

C.H.S.C.T.

Ça y est les vacances ne sont plus qu'un souvenir. L'échéance de la bascule approche. Les formations Atlantica vont débuter avec un emploi du temps respecté... du moins pour ces dernières, mais pas pour tout le monde. A plusieurs reprises, les élus CHSCT ont demandé la création d'un escalier de secours extérieur, sur le bâtiment dans lequel se trouvent la maintenance informatique et les salles de formation (demande rapportée et approuvée dans précédents P.V.) et qui, en cas d'incendie, permettrait d'évacuer le personnel dans de bonnes conditions. Promesse nous avait été donnée que ce serait chose faite,



au moins pour le démarrage des formations. A ce jour, pas d'escalier. Nous sommes particulièrement inquiets quant à la sécurité des nombreux futurs apprenants qui plancheront sur le site de Bordeaux (des formations, hors-cadre Atlantica, se sont déjà déroulées). Nous sommes encore plus consternés par cette négligence de la part de notre Direction, qui laisserait croire qu'elle se soucie plus de la réussite de la bascule, qu'elle n'attache d'importance à la sécurité de ses salariés ■

La cueillette des pommes, des prunes ou des raisins à l'automne en Aquitaine !

Qui n'a pas, à l'adolescence, participé à l'un ou l'autre de ces travaux agricoles quand la rentrée des classes n'était organisée que vers la fin du mois de Septembre. C'était l'occasion de faire un peu d'exercice, de rire avec les copains et surtout les copines tout en gagnant quelques sous (des francs à l'époque).

Si nous sommes nombreux à avoir pratiqué cette activité, peu l'ont fait en étant déclarés car, à l'époque, les contrôles étaient moins fréquents et rigoureux.

Mais, maintenant, alors que ces mêmes personnes envisagent la retraite, la direction organise des réunions de préparation en présence des représentants de la MSA, Agrica ...

L'idée est venue de la MSA qui a suggéré aux presque sexagénaires de racheter des trimestres de cotisations afin, dans le cadre de la loi Fillon, de partir plus tôt de l'entreprise. Pour cela il suffit de trouver un agriculteur bienveillant qui déclare que vous avez travaillé chez lui dans les années 60 pour la cueillette de tel ou tel fruit. Vous rachetez les trimestres au tarif de l'époque appliqué sur les salaires non actualisés. C'est-à-dire, pas grand-chose puisqu'une quarantaine d'années sont passées par là.

Trouver un agriculteur bienveillant ne veut pas dire avoir effectivement effectué les travaux agricoles saisonniers puisque la MSA n'effectue aucun contrôle se contentant d'encaisser le coût des cotisations.

C'est la rentrée !

Si vous êtes redevable d'un impôt sur les revenus inférieur ou égal à 460 euros ou 765 euros pour les personnes en situation de veuvage, il va être temps de demander l'aide aux études supérieures. Elle est versée pour les enfants suivant des cycles préparatoires aux grandes écoles, BTS, DUT, DEUG, licence, maîtrise, DEA, DESS, Doctorat.

Adressez votre demande à :

AGRICA,

Direction déléguée action sociale

21 rue de la bienfaisance 75382 PARIS Cedex 8

Et bonne rentrée !

La porte de l'entreprise est ainsi ouverte par anticipation à des salariés qui commencent à subir les effets de l'ancienneté en terme de lassitude, de démobilité, bref qui en ont ras le bol.

Cela permettra une répartition dans le temps des départs de ceux que nous appelons le baby boom d'après guerre, les antifs de 1948, 49, 50 et au delà mais pas trop.

Cela permettra donc également l'embauche de jeunes en remplacement avec les effets positifs en terme de motivation et de masse salariale puisque ces jeunes ne sont pas embauchés au tarif des personnes qu'ils remplacent.

Si nous en parlons aujourd'hui alors que les seniors peuvent partir plus tôt, que des jeunes sont embauchés et que l'entreprise est satisfaite, c'est parce qu'il y a un problème au financement de

cette opération.

En effet, notre système de retraite par répartition c'est-à-dire par solidarité intergénérationnelle auquel nous tenons particulièrement induit que ce sont ceux qui travaillent qui payent la pension des retraités. Donc, c'est la collectivité qui paye alors qu'on nous a abreuvé d'information sur la prétendue précarité des caisses de retraites à l'horizon des années 2020.

Alors à qui profite le crime ?

A l'employé qui part, à celui qui arrive, mais aussi à l'entreprise. Egalement, cela n'est-il pas un régulateur des chiffres des demandeurs d'emplois ? Nous entrons dans une période électorale où chacun va y aller de son bilan et de ses promesses....

La définition du développement durable est la suivante : " Répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ". Si nous appliquons cette formule à l'opération "cueillette des fruits en Aquitaine", nous nous apercevons qu'en répondant aujourd'hui à une sollicitation particulière, nous chargeons les générations futures d'en assurer le financement !

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibao-sud.org